

# (CARA'MAG')

AUTOMNE 2019

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE - N° 37



*Une nouvelle gendarmerie  
pour la presqu'île d'Arvert*

# Une caserne conçue comme un village



La construction de bureaux, de locaux de service et de 27 logements a été confiée au cabinet d'architectes BPG + Associés de Rochefort, maître d'œuvre du projet. Après dix-huit mois de travaux, les gendarmes ont pu prendre possession de leur nouvelle caserne avant l'été.

Engagés en novembre 2017, les travaux de la nouvelle gendarmerie communautaire se sont achevés en mars 2019. En quelques mois, l'ancien terrain de rugby des Bengalis a cédé la place à un casernement flambant neuf, où les gendarmes ont pu prendre possession des lieux le 1<sup>er</sup> avril. Ce nouvel équipement a été construit sur une parcelle de 15 090 mètres carrés cédée à titre gratuit par la commune de La Tremblade. Situé le long de l'avenue du Général de Gaulle, l'un des principaux axes de la ville, son emplacement offre

aujourd'hui aux forces de l'ordre une souplesse d'intervention et un accès rapide au pont de la Seudre ainsi qu'à la route départementale 25.

La réalisation du projet a été confiée en novembre 2015 au cabinet BPG + Associés de Rochefort. « Le principal défi consistait à séparer la partie privative de la partie opérationnelle du casernement », expliquent les deux architectes associés, Olivier Gérard et Cyril Guilmeau. La gendarmerie est ainsi composée de

deux parties fonctionnelles aux accès indépendants, séparées par le bâtiment des garages.

La zone « service et technique » abrite les bureaux et locaux de service de deux brigades, la brigade territoriale de proximité et la brigade nautique, sur une surface utile de 606 m<sup>2</sup>. Un élégant bardage en bois matérialise les différentes entrées de la brigade et assure la protection solaire. « Il fallait que la gendarmerie soit bien identifiable comme un équipement public, avec son accueil. »



Plus discrète, la seconde partie, destinée aux gendarmes et à leurs familles, est composée de 27 logements, du T1 au T6, organisés sous forme pavillonnaire (surface habitable : 2 896 m<sup>2</sup>) et de deux chambres d'hébergement réservées aux gendarmes adjoints volontaires. « La philosophie appliquée aux logements est celle d'un village ou

d'un quartier, avec une certaine liberté dans l'implantation et l'orientation des bâtiments », soulignent les architectes. Un cœur d'îlot semi-piétonnier traverse l'ensemble du site. Les maisons individuelles forment de petites unités de deux logements mitoyens par le garage ; elles sont implantées en bandes, reprenant ainsi la trame parcellaire des résidences environnantes. Des terrasses, protégées des vues voisines et favorisant l'intimité familiale, ont été créées par un décalage des volumes bâtis. Toutes les habitations sont dotées de jardins, qui éloignent les habitats les uns des autres et encouragent les jeux d'enfants en toute sécurité.

Pour cette opération, la CARA a confié une mission de maîtrise d'ouvrage déléguée à la société SAMOP, située à Vivonne (86). L'ensemble de ce projet immobilier a été mené en suivant la démarche haute qualité environnementale. Les clauses d'insertion prévues dans les marchés attribués aux entreprises ont enfin permis de fournir 2500 heures de travail à des personnes éloignées de l'emploi.

## CHAUFFERIE BIOMASSE ET RÉSEAU DE CHALEUR

La commune de La Tremblade doit engager en 2020 la construction d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), sur la parcelle jouxtant celle du casernement de la gendarmerie communautaire. Le choix du mode de chauffage de ces deux équipements s'est porté sur une chaufferie bois collective. Pour cette dernière, la CARA a assuré la maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de la commune et a pu bénéficier d'un soutien financier du fonds européen de développement régional (FEDER). La faisabilité technique du projet de chaudière automatique à bois déchiqueté a fait l'objet d'une étude préalable du

Centre régional des énergies renouvelables. Celle-ci a permis de confirmer le bilan financier favorable du projet, ainsi que son impact positif en matière environnementale (pas de recours aux énergies fossiles, utilisation d'une ressource locale provenant de l'exploitation forestière ou des entreprises de transformation du bois) et dans le domaine social, le bois étant quatre fois plus créateur d'emplois que les énergies conventionnelles.



3 juillet 2015 Pose de la première pierre.



novembre 2017 Début des travaux.



9 mars 2018 Visite du chantier avec le sous-préfet Jean-Paul Normand.



30 mai 2018 Présentation aux élus de la CARA.

## Fiche technique

**RÉALISATION :** Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (maîtrise d'ouvrage).

**ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE :** Architecte - mandataire + économiste : BPG + ASSOCIÉS (Rochefort) / Bureau d'études techniques et structure : SARL SETTEC (La Jarne) / Bureau d'études fluides et sécurité incendie : SAS EGIS BÂTIMENTS (Tours) / Paysagiste : ERIC ENON (La Rochelle) / Ordonnancement, pilotage et coordination : SARL CABINET FABRICE MOREAU (Pérignac) / Contrôle technique : APAVE (Rochefort) / Coordinateur sécurité et protection de la santé : QUALICONSULT (Périgny) / Géotechnicien : GEOTECHNIQUE (Poitiers)

**SURFACES :** 606 m<sup>2</sup> pour les bureaux et locaux de service ; 2 896 m<sup>2</sup> pour les logements, sur une surface extérieure aménagée de 15 090 m<sup>2</sup>.

**MONTANT DES TRAVAUX :** 6,7 M € HT

**ENTREPRISES TITULAIRES DES MARCHÉS DE TRAVAUX :** Voirie et réseaux divers : COLAS (Royan) / Gros œuvres enduits : COGEA (Fontclaireau) / Charpente bois : SEMA (Sainte-Soulle) / Couverture tuiles : RENOBAT (La Rochelle) / Bac acier étanchéité : SMAC (La Rochelle) / Serrurerie : DLA (Périgny) / Menuiseries extérieures : RIDORET (La Rochelle) / Menuiseries intérieures, cloisons, faux plafonds : GAULT (Jazennes) / Revêtements de sols scellés : SOLINOUE (Périgny) / Revêtements de sols collés : GROUPE VINET (Aytré) / Peintures : REVERDY (Aiffres) / Chauffage, ventilation, plomberie, sanitaires : DL THERMIQUE (Merpins) / Électricité : EME86 (Naintre) / Espaces verts, clôtures : TARDY (Mirambeau)

# « On passe de la plainte de voisinage à la découverte d'un cadavre »

La brigade territoriale autonome de La Tremblade compte 23 gendarmes, chargés d'assurer la sécurité des personnes et des biens sur dix communes de la presqu'île d'Arvert. Enquêtes judiciaires, police administrative ou lutte contre l'insécurité routière complètent les missions de cette force de sécurité très polyvalente.



L'adjutant Nicolas Cartier et le capitaine Éric Besse, à la tête de la brigade territoriale.

Dans le jargon de la caserne, on les surnomme les « PAM », les « premiers à marcher ». Sur les 23 gendarmes de la brigade territoriale de La Tremblade, une équipe de quatre ou cinq agents se relaie toutes les 24 heures pour répondre au moindre appel d'urgence. Bilan de la nuit : deux interventions et une garde à vue. « Un accident matériel qui a dégénéré, soupire le capitaine Eric Besse, à la tête de la brigade. La personne était alcoolisée, cela s'est terminé en outrage et rébellion. » Direction « le ballon », l'une des deux cellules de dégrisement aménagées à l'extrémité de la gendarmerie. « Sans l'alcool, on aurait deux tiers d'interventions en moins, et sans doute trois quarts si on enlève aussi les stupéfiants. Cela se manifeste par de la violence dans le couple, des accidents ou du tapage nocturne. »



Le gendarme Céline Perrot clôture une procédure liée à un vol de carte bleue.

Constatation des infractions, cambriolages, violences intrafamiliales... La brigade enregistre environ 3000 délits par an et mène ses propres enquêtes. « Le code pénal, c'est la base du métier et la partie la plus importante de notre activité, résume le capitaine Besse. La particularité de la gendarmerie, c'est que nous travaillons aussi sur les autres codes, comme celui de l'environnement ou de l'urbanisme. » Un cabanon construit illégalement est signalé par les services de la mairie ou un voisin ? « On constate l'infraction, on entend la personne, on transmet le compte-rendu au parquet, qui décide des suites à donner. C'est toujours le procureur qui a le dernier mot. »

Un avion qui s'écrase, une tondeuse le dimanche, un obus retrouvé sur les 25 kilomètres de plage de la presqu'île... « C'est pour nous, confirme l'adjutant Nicolas Cartier. L'avantage de notre métier, c'est qu'on ne fait jamais deux fois la même chose dans la journée. On peut passer d'une dame qui se plaint parce que la haie de son voisin est trop haute à la découverte d'un cadavre une demi-heure après. » En cas de besoin (grosse interpellation, sécurité des manifestations estivales...), l'unité de La Tremblade reçoit l'appui de services extérieurs, comme la brigade de recherche ou le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG) de la compagnie de Rochefort.

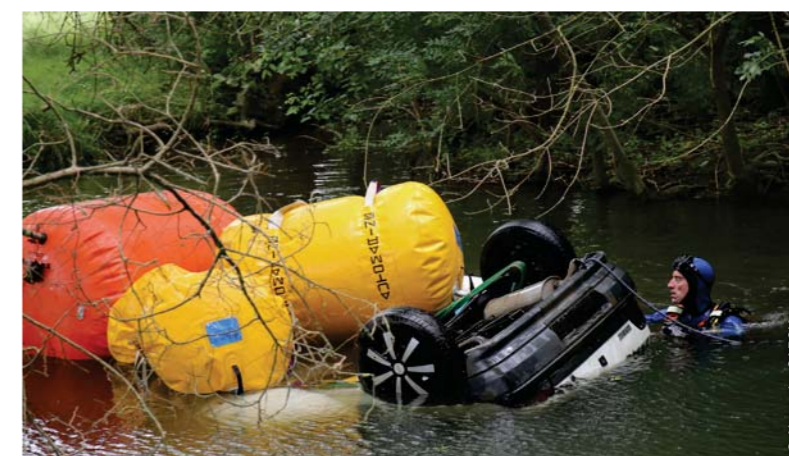
**Délinquance de proximité.** Si aucune région n'est épargnée par les cambriolages ou les violences intrafamiliales, chacune a en revanche ses spécificités. Dans la presqu'île d'Arvert, l'activité des gendarmes est ainsi rythmée par la saison touristique et par celle des huîtres. « En été, avec les enfants perdus sur la

plage ou en forêt et les personnes âgées victimes d'Alzheimer, il n'y a pas une journée où nous ne partons pas rechercher quelqu'un ». En hiver, c'est la surveillance des parcs à huîtres qui mobilise en priorité les gendarmes. « La délinquance de proximité représente environ 80 % des affaires, précise Éric Besse. Il s'agit principalement de délits d'appropriation. Notre activité s'en ressent d'avril à octobre, avec une reprise importante de mi-novembre jusqu'aux fêtes de fin d'années, consécutive aux vols d'huîtres, en baisse depuis cinq ans »



La gendarmerie compte deux cellules, où sont placés 1 à 2% des personnes interpellées.

La brigade nautique de La Tremblade, qui occupe une partie des locaux de la nouvelle gendarmerie, participe tout autant à la surveillance des parcs et à la lutte contre le braconnage. Ses pilotes et plongeurs sont également requis pour aller chercher une arme, un véhicule ou un cadavre au fond de l'eau, en mer, dans les lacs ou en rivière.



Les plongeurs de la brigade nautique récupèrent une voiture volée au fond de la Seugne.

« Une fois, on a retrouvé des bijoux au fond de la Charente, se souvient l'adjutant Stéphane Tomelier. Leur valeur était surtout sentimentale. La femme était en pleurs. En termes de gratification, il n'y a rien de mieux que de restituer des objets volés. »



Plus de la moitié des effectifs de la brigade est issue de la gendarmerie mobile. Certains bureaux, comme celui de l'adjutant Stéphane Tomelier (brigade nautique), gardent la trace des différents postes occupés en France et dans les douze territoires d'outre-mer.





## Le démineur

Les gendarmes de La Tremblade sont secondés, localement, par les policiers municipaux des communes de la presqu'île d'Arvert. À Étaules, ils peuvent compter sur le garde champêtre Christian Comin, un auxiliaire précieux pour régler les conflits de voisinage et assurer la police de l'environnement et de la chasse.

À l'Isle d'Étaules, certains habitants n'en peuvent plus : de jour comme de nuit, les pétarades de scooter résonnent dans tout le quartier. Après un appel en mairie, Christian Comin, le garde champêtre de la commune, se rend sur place le 20 août pour identifier les fauteurs de trouble... deux adolescents qui descendent la rue au même moment. Si les papiers sont en règle, l'un des pots d'échappement est trop bruyant. « L'objectif, c'est de vivre en bonne intelligence, leur rappelle l'agent de police rurale. Les gens qui se plaignent, ce sont vos voi-

sins, vous passez devant chez eux tous les jours. On vit ensemble, alors on se respecte. » Pas de contravention pour ce coup-ci : on promet de rouler au pas dans la soirée, de rajouter de la laine de roche dans le silencieux défectueux et de retrouver ce rétroviseur qui manque sur l'autre scooter. « Je préfère qu'il mette 45 euros dans le rétro plutôt que dans une amende, commente le garde-champêtre. C'est plus bénéfique en termes de sécurité publique. »

Âgé de 36 ans, Christian Comin est l'un des trois gardes-champêtres du territoire, avec Bruno Roux à Cozes et Loïc Guenon à Saint-Augustin. Comme les policiers municipaux, il est chargé de faire appliquer les décisions du maire. Comme les gendarmes dont il est très apprécié, il est issu de l'un des plus anciens corps de sécurité intérieure (créé en 1791) et partage avec eux une mission de police commune : la surveillance des campagnes. « En

milieu rural, nous sommes parfois les seuls à être là pour rappeler la règle, explique-t-il. J'ai la chance d'exercer à Étaules où le maire a toujours voulu conserver un garde-champêtre, en raison notamment de la configuration de la commune qui compte des milieux boisés ainsi que des marais. »

Parmi les 150 compétences qui lui sont confiées, Christian Comin assure la police de l'environnement et du patrimoine naturel, de la chasse, de la pêche et de l'eau, des animaux errants, mais aussi celle des déchets (souvent sauvages), de l'urbanisme, des débits de boisson ou encore des cimetières. « C'est une police de proximité, résume-t-il. On vit avec les familles, on s'inquiète du sort des gens. On voit les enfants naître et les personnes âgées disparaître. Je connais tous les adolescents de la commune, que j'ai aidés à traverser quand ils étaient en maternelle », comme ces deux jeunes sur leur scooter, qui le tutoient et l'appellent par son prénom.

Cette proximité n'empêche pas la répression, indispensable pour rester crédible et faire respecter la loi, ce petit mot précieux inscrit sur l'écusson de son uniforme. Mais elle est très efficace pour garantir le bon ordre et la tranquillité dans la commune. « Les querelles de voisinage, le bruit, la végétation... Tous ces petits problèmes qui excèdent les riverains n'ont pas vocation à finir à la gendarmerie. C'est souvent le garde-champêtre qui s'en occupe. On désamorce à la base pas mal de conflits qui pourraient finir très mal. »

peut placer le mis en cause en garde à vue et séparer les personnes pour la nuit, explique le capitaine Éric Besse de la gendarmerie de La Tremblade. Mais après ? Sans accompagnement de la victime, les problèmes reviennent vite. » Évoquée dès 2016 par le conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD), la création d'un poste d'intervenant social au sein du commissariat de Royan et des gendarmeries de La Tremblade et Saujon a vu

le jour en septembre 2018. « Pour nous, c'est un sacré atout, poursuit le capitaine Besse. Cela permet de débloquer des situations et de donner une solution aux gens sur du plus long terme. »

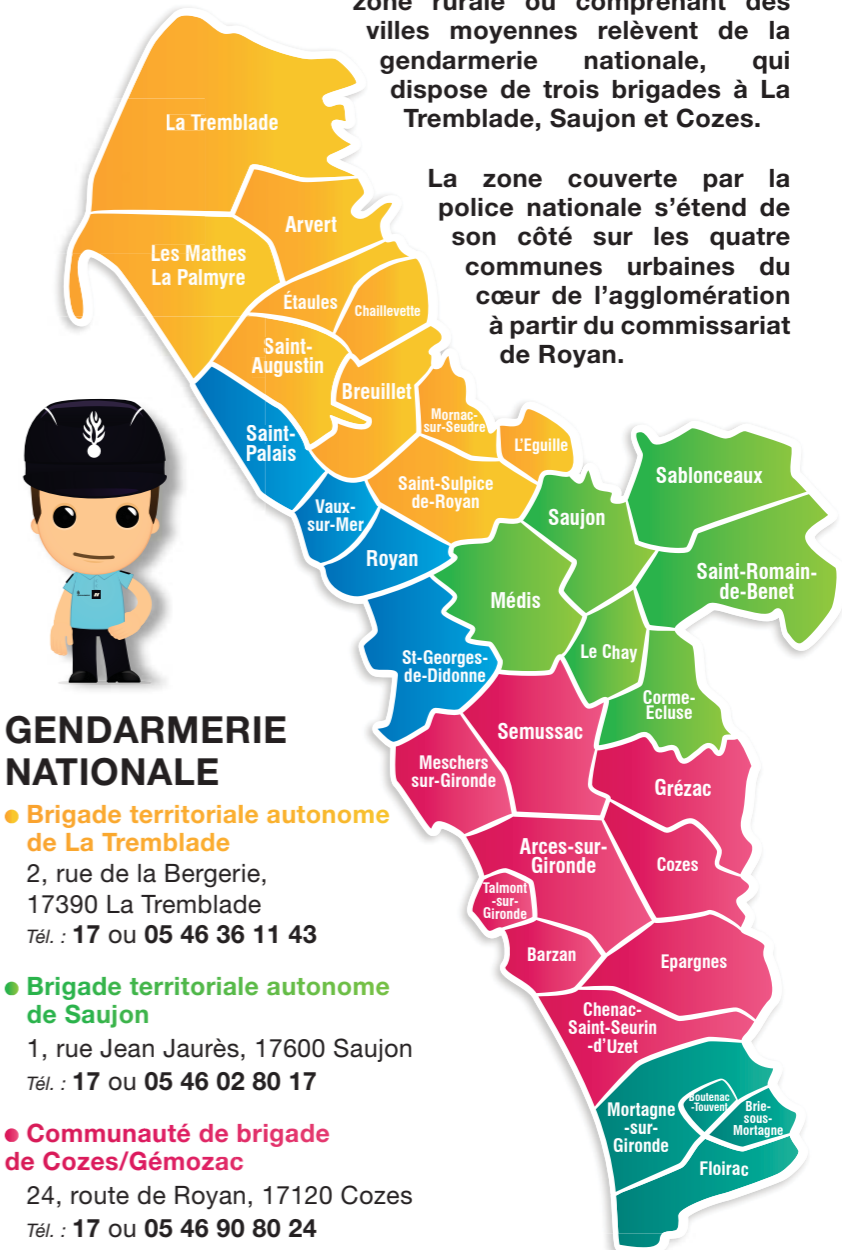
Chaque semaine, Elsa Marin effectue ainsi des permanences au commissariat de Royan et dans les gendarmeries de La Tremblade et de Saujon. Son travail consiste à faire le lien entre les forces de l'ordre et les services médicaux, sociaux ou éducatifs pour prendre en charge toutes les situations qui ne relèvent pas forcément de la justice. « Il s'agit en majorité de femmes victimes de violences, mais aussi des personnes âgées vulnérables, des gens dépressifs ou suicidaires ou des enfants en danger qui me sont signalés après une intervention, précise-t-elle. La plupart du temps, c'est moi qui les contacte car ils n'osent pas venir ou porter plainte. Je les reçois ou leur rends visite. Je les écoute, nous évaluons la situation qui est très souvent liée à l'alcool. Nous préparons la plainte ou organisons le départ pour celles qui souhaitent partir. Parfois, il faut aussi des soins. Tout cela prend du temps, ce que n'ont pas forcément les gendarmes ou policiers. » Déchargés du suivi social, ces derniers peuvent alors se recentrer sur leurs missions régaliennes.

Très attendu, le recrutement d'Elsa Marin a été précédé d'un état des lieux réalisé en 2017 par l'association Tremplin 17, son employeur, avec la police et la gendarmerie. Accueil, écoute active, intervention sociale de proximité, participation au repérage précoce des situations de détresse... « Nous avons pu déterminer ensemble les missions à lui confier ainsi que les plannings », indique Bernadette Giraudet, directrice adjointe de cette association spécialisée dans l'accueil d'urgence. Après une période d'essais concluante, la CARA a reconduit le financement du poste avec le fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD).

## Les forces de l'ordre nationales sur le territoire

Sur le territoire de la CARA, vingt-neuf communes situées en zone rurale ou comprenant des villes moyennes relèvent de la gendarmerie nationale, qui dispose de trois brigades à La Tremblade, Saujon et Cozes.

La zone couverte par la police nationale s'étend de son côté sur les quatre communes urbaines du cœur de l'agglomération à partir du commissariat de Royan.



## Un intervenant social aux côtés des forces de l'ordre

Depuis septembre 2018, la CARA participe au financement d'un poste d'intervenant social en commissariat et gendarmerie pour prendre en charge, entre autres, les victimes de violences conjugales.

Gendarmes et policiers se trouvent souvent démunis face au problème des violences, physiques ou sexuelles, commises au sein d'une même famille. « On



## Trois jours avec la brigade nautique

De Saint-Trojan au phare de Cordouan, le photographe Sébastien Husté a suivi les gendarmes de la brigade nautique de La Tremblade en mission sur la côte.

Pendant l'été, les gendarmes de la brigade nautique de La Tremblade ont pour tâche principale le contrôle des plaisanciers, des professionnels de la mer et des pêcheurs à pied.

Du poisson sorti de l'eau à son achat par le consommateur, ils vérifient l'origine et la bonne traçabilité des produits de

la mer en inspectant tous les intermédiaires (pêcheurs, mareyeurs, poissonneries, restaurants, grande distribution). Ils luttent contre le braconnage et le travail dissimulé, relèvent les infractions au code pénal, au code de la navigation ou des transports et portent aussi secours à toutes les personnes en détresse.



30 juillet. Contrôle d'un loueur de jet ski à Saint-Trojan, sur l'île d'Oléron, et du marché local de Saint-Palais-sur-Mer. Les adjudants Cédric Gallego et Stéphane Tomelier privilégient la prévention. Les rares infractions relevées sont « régularisées » avant de faire l'objet de procédures.



31 juillet, contrôle des chalands ostréicoles en Seudre et des plaisanciers sur l'estuaire de la Gironde.



Avertissement pour des pêcheurs à pied ramassant des coquillages dans une zone interdite.

1<sup>er</sup> août. À la suite d'un signalement, les gendarmes se rendent sur le port du Château-d'Oléron, où ils retrouvent et avertissent le propriétaire d'une motomarine pour sa vitesse excessive.